

Urgence secourisme
Action sociale
Santé - Autonomie
Formation
Action internationale

croix-rouge française 



Compte
d'emploi des
ressources

2008

Compte d'emploi des ressources 2008 de la Croix-Rouge française

RESSOURCES	2007		2008	
	En K€	En %	En K€	En %
PRODUITS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	52 764	5,98	54 719	5,95
[1] Dons affectés des particuliers et des entreprises	3 147	0,36	5 044	0,55
[2] Dons non affectés des particuliers et des entreprises	27 089	3,07	29 371	3,19
[3] Legs et donations	14 834	1,68	11 160	1,21
[4] Ventes de dons en nature	5 596	0,63	6 695	0,73
[5] Les timbres de la Croix-Rouge française	2 098	0,24	2 449	0,27
RESSOURCES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS UTILISÉES DANS L'ANNÉE	38 866	4,40	30 983	3,36
SUBVENTIONS	29 914	3,39	27 254	2,96
COTISATIONS DES ADHÉRENTS	687	0,08	646	0,07
AUTRES PRODUITS	19 597	2,22	23 254	2,53
[6] Produits des postes de secours	5 816	0,66	6 772	0,73
[6] Produits des activités de formation	5 341	0,61	4 756	0,52
[7] Manifestations	2 120	0,22	2 205	0,24
Ventes	2 194	0,25	1 893	0,21
[8] Partenariat (collecte de vêtements)	373	0,04	414	0,04
Revenu des biens immobiliers	565	0,06	607	0,07
[9] Produits divers	3 188	0,36	6 607	0,72
FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS (cf. p. 20)	718 958	81,28	771 641	83,73
PRODUITS FINANCIERS	8 214	0,93	7 801	0,85
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 387	1,52	5 352	0,58
DÉFICIT DE L'EXERCICE	35	0,00		0,00
TOTAL	882 442	100,00	921 649	100,00

EMPLOIS	2007		2008	
	En K€	En %	En K€	En %
MISSIONS SOCIALES	73 085	8,28	70 472	7,64
> [1] France	28 886	3,27	31 748	3,44
Opérations d'urgence ou de développement	1 077	0,12	1 467	0,16
Aides aux personnes défavorisées	5 093	0,58	5 546	0,60
Secourisme et autres actions sociales	22 716	2,57	24 735	2,68
> [2] Étranger	42 563	4,82	36 769	3,99
> Participation au mouvement international Croix-Rouge	1 637	0,19	1 955	0,21
RESSOURCES DE L'EXERCICE REPORTÉES AUX EXERCICES SUIVANTS	17 596	1,99	14 972	1,62
[3] FRAIS D'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	10 161	1,15	13 614	1,48
[4] FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	1 671	0,19	1 792	0,19
[5] FRAIS DE FONCTIONNEMENT	39 225	4,45	36 580	3,97
EMPLOIS DES ÉTABLISSEMENTS	727 714	82,47	779 869	84,62
CHARGES FINANCIÈRES	1 647	0,19	2 381	0,26
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 323	1,28	1 318	0,14
EXCÉDENT DE L'EXERCICE			650	0,07
TOTAL EMPLOIS	882 422	100,00	921 649	100,00

Les bénévoles et volontaires de l'association interviennent quotidiennement pour accomplir des missions humanitaires de lutte contre toutes les formes de précarité, en France comme à l'étranger. Le financement de ces actions dépend en grande partie de fonds privés: dons des particuliers, partenariats avec les entreprises, vente des produits et services Croix-Rouge française. En 2008, malgré une crise financière qui s'est étendue à toutes les strates de la société, les français sont restés généreux: une note positive à nuancer face à la croissance des besoins occasionnée par cette même crise. Il n'en reste pas moins que grâce à toutes ces contributions, chaque année, l'association vient en aide à un million de personnes démunies, en secourt 200 000 et en forme 900 000 aux gestes qui sauvent.

Le compte d'emploi des ressources est présenté pour la dernière fois en 2008 sous la forme actuelle. En effet, une nouvelle norme de présentation s'appliquera aux comptes 2009, conformément au règlement n° 2008-12 du 11 décembre 2008.

Les ressources 2008

Produits issus de la générosité du public

Ils passent globalement de 52 764 K€ en 2007 à 54 719 K€ en 2008, soit une augmentation de 3,7%. Ils se décomposent en deux parties:

[1] - Les dons affectés c'est à dire assortis d'une clause restrictive d'utilisation, passent de 3 147 K€ en 2007 à 5 044 K€ en 2008. Cette augmentation provient du fait que les partenaires privilégient le financement de projets bien identifiés.

[2] - Les dons non affectés ont progressé de 8,4 %, passant de 27 089 K€ en 2007 à 29 371 K€ en 2008.

[3] - Les legs et donations destinés au financement de la Croix-Rouge française ont diminué de 24,8 %. Ils passent de 14 834 K€ en 2007 à 11 160 K€ en 2008. Cette diminution importante provient du fait qu'un legs exceptionnel avait été perçu en 2007.

[4] - Ventes de dons en nature. Les unités associatives revendent certains dons en nature à faible prix, notamment dans le cadre de vestiboutiques ou d'épicerie sociale. L'augmentation de ces produits, qui représentent 6 695 K€ en 2008, correspond à une croissance de la fréquentation des lieux de distribution alimentaire.

[5] - Les timbres de la Croix-Rouge française: depuis 1914, La Poste émet chaque année des timbres Croix-Rouge française dont la surtaxe est versée à l'association. Son montant est en augmentation: 2 449 K€ contre 2 098 K€ en 2007.

Subventions

Figurent sous cette rubrique les subventions obtenues par les délégations (régionales, départementales et locales) et les services centraux, soit 27 254 K€ en 2008, contre 29 914 K€ en 2007. Cette diminution est principalement due à l'éclatement en 2008 d'activités d'exclusion qui font l'objet de comptes séparés, désormais regroupés dans la rubrique « Financement des établissements ».

Produits des prestations associatives

Ce sont les ressources issues des unités associatives (21 délégations régionales, 101 délégations départementales et 940 délégations locales)

[6] - Les produits des postes de secours et les produits des activités de formation secouriste et grand public ont augmenté. L'activité croissante des postes de secours et la formation du grand public aux gestes qui sauvent expliquent cette hausse.

[7] - Les produits des manifestations: les unités locales de la Croix-Rouge française organisent des kermesses, lotos et autres manifestations auxquels le public peut avoir accès moyennant une participation revenant à l'association.

[8] - Le partenariat en collecte de vêtements: ce poste est marginal du fait de la réduction du partenariat avec les entreprises qui récupéraient les surplus de vêtements collectés dans les conteneurs.

[9] - Les produits divers représentent les produits d'unités associatives qui ne concernent pas les établissements parmi lesquels on notera les reprises de provisions d'exploitation, les produits divers de gestion courante et les remboursements de frais divers.

Produits financiers

Les produits financiers sont en diminution passant de 8 214 K€ en 2007 à 7 801 K€ en 2008. Les actions menées en faveur des victimes du tsunami et la baisse des taux d'intérêt entraînent une diminution du niveau des encours de trésorerie et donc du montant des rémunérations associées.

Les placements des fonds collectés en faveur des victimes du tsunami ont généré des produits financiers à hauteur de 1 434 K€ en 2008, contre 1 787 K€ en 2007. Ils sont venus abonder, en totalité, les fonds dédiés « tsunami ».

Produits exceptionnels

Le solde de ces deux postes (charges et produits exceptionnels) représente un produit exceptionnel de 4 034 K€. Il correspond essentiellement à la constatation de produits exceptionnels dans le cadre de ventes de biens immobiliers et notamment à la délégation départementale de Paris avec la cession du bien rue Charcot qui a dégagé une plus-value nette de 778 K€, et à la délégation locale de Marseille avec la cession de la Rue Sylvelabelle pour 623 K€.

Les emplois 2008

[1] Missions sociales en France

Opérations d'urgence, actions sociales, secourisme et aides aux personnes défavorisées

Une augmentation des missions sociales en France due aux répercussions locales de la crise financière mondiale

La crise qui a touché l'ensemble des marchés financiers mondiaux a eu des répercussions qui se sont fait ressentir à tous les échelons de l'économie, dans les pays dits émergents comme en occident. Et, une fois de plus, les personnes les plus fragiles économiquement ont été les plus frappées par cette crise majeure.

Le tissu associatif - dont la Croix-Rouge est un acteur de premier plan - n'a pas échappé à l'impact de cette crise. Les effets sont apparus rapidement à tous les niveaux de nos actions : les besoins des personnes en situation de précarité se sont accrus de façon notable, alors que les moyens matériels des unités Croix-Rouge ont peu augmenté, voire se sont amoindris, du fait même de cette crise. L'association, dans son ensemble, s'est donc trouvée confrontée à un défi majeur : venir en aide à un nombre sans cesse croissant de personnes, avec, dans ses délégations, des ressources stagnantes et, dans certains cas, moindres. S'est ajoutée à cela une diversification - aussi bien dans les catégories socio-professionnelles, qu'en rapport avec la pyramide des âges - des personnes à qui nos bénévoles ont dû apporter des solutions, dans l'urgence comme sur la durée. L'exemple de ceux que les médias ont décrit comme étant touchés par la « nouvelles pauvreté » est très parlant : familles monoparentales, étudiants, retraités, jeunes travailleurs, certains fonctionnaires, salariés du privé ou petits commerçants... Ces populations - qui auparavant ne sollicitaient pas l'aide des acteurs des secteurs caritatif et de solidarité - ont dû se résoudre, faute d'une autre alternative, à frapper aux portes des structures Croix-Rouge.

Se donner les moyens d'offrir un service efficace

L'association a répondu à cette demande avec ses 50 lieux d'accueil de jour ; 43 structures d'hébergement, dont 15 centres d'hébergement d'urgence ; 90 Samu sociaux ; 1 200 antennes alimentaires et vestimentaires ; 80 établissements dédiés à l'enfance et aux familles en situation de précarité... Avec un nombre de bénéficiaires annuel autour du million, nos missions sociales en France ont ainsi mobilisé pas moins de 35 000 bénévoles investis tout au long de l'année, dont 12 000 pour l'aide alimentaire, que ce soit dans la distribution directe ou la logistique, dans plus de 600 délégations. Ce qui porte le nombre de repas distribués en 2008 à 30 millions, pour un équivalent de 42 millions d'euros, avec 300 000 personnes qui ont pu ainsi bénéficier de ce savoir-faire Croix-Rouge au quotidien.

Des missions secouristes au cœur de l'urgence

Pour parer à ces événements, la Croix-Rouge française a mis en place deux expérimentations pour que tous les citoyens sachent se protéger, soient prêts à affronter ces situations exceptionnelles et se dotent d'une capacité accrue en cas d'urgence.

La notion d'autoprotection place le citoyen au cœur de la chaîne de survie, il devient alors acteur de la prévention et de la réponse aux situations d'urgence. L'année 2008 a été marquée par une accélération de la mise en œuvre de ce projet avec la mise en place d'une initiation à la réduction des risques. Les phases d'expérimentation ont fait apparaître qu'une meilleure appréhension de la nature des risques et une meilleure connaissance des conduites à tenir en cas d'accident passent par l'information, la formation et la mise à disposition de matériel adapté. En effet, l'information a pour but d'impliquer le plus grand nombre de citoyens dans la prévention des risques ; la formation permet d'acquérir les compétences adéquates afin de gérer la situation avant, pendant, et après la catastrophe.



Face à l'augmentation potentielle des risques majeurs, un corps de réserve d'urgence a été mis en place. Constitué de bénévoles formés sur une journée, son objectif est de constituer un groupement de citoyens solidaires et mobilisables occasionnellement afin d'apporter une aide en cas d'alerte humanitaire sur tout le territoire national.

La prévention : une nécessité

Panser les plaies des victimes est à l'origine des métiers de l'association ; cependant, son engagement dans une politique de missions humanitaires à caractère durable fait qu'elle se donne aussi pour mission d'intervenir dans la préparation des populations aux catastrophes, à l'étranger comme en France. C'est dans ce cadre qu'en 2008 les initiations du public à la réduction des risques ont rejoint les priorités dans les objectifs que se fixe chaque année la Croix-Rouge française.

Ressources reportées

Une partie notable des ressources affectées à une cause particulière, par la volonté des donateurs ou des financeurs, voit son utilisation étalée sur plusieurs années. C'est précisément le cas pour les fonds collectés en

faveur des victimes du tsunami. Au 31 décembre 2007, il restait 51 500 K€ non utilisés, sur cette somme, 18 371 K€ ont été utilisés en 2008 et 10 000 K€ ont été réaffectés à d'autres causes.

De nombreuses interventions à l'international

En 2008, la Croix-Rouge française a servi 1 400 000 personnes. Toujours en coordination avec les 185 autres sociétés nationales, sous l'impulsion de la Fédération internationale des sociétés Croix-Rouge et Croissant-Rouge, la Croix-Rouge française est en mesure d'intervenir en urgence partout dans le monde, dans les 48 heures suivant une catastrophe ou le début d'une crise humanitaire (catastrophe naturelle, épidémie, famine...).

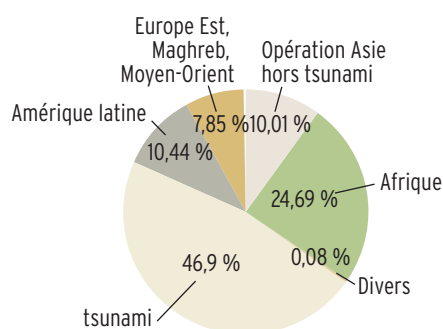
Les 157 délégués en mission internationale et leurs 700 collaborateurs nationaux, en permanence sur le terrain, sont intervenus via 76 projets dans 38 pays, dont :

- au Mozambique à la suite des pluies précoces qui ont provoqué d'importantes inondations et affecté 95 200 personnes.
- à Madagascar où la Croix-Rouge française a fourni un appui dans les domaines des abris temporaires (600 bâches), des produits de première nécessité (500 kits familles : moustiquaires, bougies, réchauds, savons, jerrycans...) et du traitement d'eau (curage et désinfection de puits) à la suite du cyclone tropical (Ivan).
- au Cameroun lors du conflit interne au Tchad où nous avons évacué 10 000 ressortissants européens.
- au Myanmar à la suite du cyclone (Nargis) qui a dévasté le delta de l'Irawady et qui a fait 133 000 morts et 2,4 millions de sinistrés.
- en Géorgie à la suite du conflit qui a opposé la Russie et la Géorgie au sujet de l'Ossétie du sud.



- au Vietnam et au Laos à la suite des inondations.
- en Haïti où trois cyclones successifs ont affecté près de 90 % du territoire.
- au Yémen à la suite d'une tempête tropicale qui a provoqué de fortes inondations et un déplacement de population.
- en Inde et en Thaïlande suite aux violentes émeutes provoquées par deux crises consulaires.
- à Gaza lors du conflit israélo-palestinien.
- au Zimbabwe où nous intervenons pour aider les victimes de la crise du choléra.

Répartition des missions sociales à l'étranger



Frais

[3] Frais d'appel à la générosité du public

Essentiellement liés aux financements des appels à dons lancés auprès de donateurs réguliers, ces frais comprennent aussi les campagnes de communication, venant en appui de la collecte, menées notamment à l'occasion des journées nationales (quête nationale de l'association).

Le ratio de coût de collecte de fonds se dégrade passant de 19,3 % en 2007 à 24,9 % en 2008. Ceci provient de plusieurs éléments :

- des nouvelles formes de collecte initiées en 2007 ont été systématisées en 2008 et notamment le « streetfundraising », qui dégrade le ratio de coût de collecte en année pleine (investissement important) et voit sa rentabilité effective au cours de la 2^e année de l'investissement.
- des chargés de communication et de développement des ressources ont été recrutés dans les régions en 2008, avec pour objectif de générer des produits supplémentaires les années suivantes couvrant leurs coûts.
- les legs sont en net recul passant de 14 834 K€ en 2007 à 11 160 K€ en 2008.

[4] Frais d'information et de communication

Les campagnes d'information ont pour but de sensibiliser le grand public à nos activités et l'ensemble des donateurs aux actions rendues possibles grâce à leurs dons (pauvreté, exclusion, prévention en matière de santé, lutte contre le sida, accompagnement des personnes âgées, actions à la suite de catastrophes...). Ces frais sont restés stables en 2007 et 2008.

[5] Frais de fonctionnement

L'ensemble des lignes susceptibles de contenir des frais de fonctionnement a été affecté globalement aux frais de fonctionnement. Cette méthode prudente majore sensiblement leur évaluation. Les charges de personnel des délégations y figurent ainsi globalement, alors que bon nombre de leurs salariés travaillent partiellement pour les missions sociales. Globalement, les frais de fonctionnement diminuent de 2 645 K€, passant de 39 225 K€ en 2007 à 36 580 K€ en 2008, du fait notamment de reprises de provisions pour sinistres constituées en 2007 et devenues sans objet en 2008.

Compte d'emploi des ressources Tsunami 4 ans après

En 2008, après 4 ans d'engagement et 156 projets menés principalement dans 7 pays, la Croix-Rouge française a contribué à aider un million de personnes à retrouver une vie digne. Première bénéficiaire de la générosité des français, elle a annoncé fin 2008, la fin de sa mission dans les pays touchés par la catastrophe. Après avoir collecté 113 millions d'euros, les bénévoles et délégués de l'association se sont employés à aider les personnes victimes de la tragédie du 26 décembre 2004, à reconstruire leur vie en Indonésie, au Sri Lanka, en Inde, en Thaïlande, aux Maldives, au Myanmar et en Tanzanie.

L'association est intervenue au plus près des victimes et de leurs proches, afin de leur permettre de retrouver autonomie et dignité. L'objectif était avant tout de restaurer les conditions de leur vie d'avant, voire de leur offrir celles d'une vie meilleure. C'est en ce sens que les équipes de la Croix-Rouge française ont mené à bien :

- dans le domaine de l'habitat, la construction de plus de 4 300 maisons, offrant la capacité de reloger près de 25 000 personnes;
- dans le domaine de l'éducation, la construction de 56 écoles permettant ainsi la re-scolarisation de centaines d'enfants;
- dans le domaine de la santé, la réhabilitation ou la reconstruction de 70 structures de santé;
- dans le domaine de la prévention et de la préparation aux catastrophes, la mise en place de projets et de programmes innovants.

Une fois les principaux programmes achevés, la Croix-Rouge française aura dépensé plus de 110 millions d'euros et ainsi contribué de façon importante à la couverture des besoins des personnes victimes de la catastrophe.

Sur un total de collecte et de produits financiers de 120,3 millions d'euros au titre du tsunami, après avoir effectué ou planifié toutes les actions nécessaires, selon les estimations actuelles, la Croix-Rouge française disposerait d'un reliquat de 10 millions d'euros.



Le conseil d'administration de la Croix-Rouge française, compte tenu de ces éléments, a décidé de réaffecter en octobre 2008 ces 10 millions d'euros aux projets à réaliser à compter de 2009 :

- aide aux victimes des cyclones en Haïti (1 million d'euros);
- préparation de la réponse aux catastrophes dans la région des Caraïbes (2 millions d'euros);
- constitution d'un fonds d'urgence pour les crises mal financées (1 million d'euros);
- cofinancement des programmes de santé, d'eau et d'assainissement et de renforcement des capacités en Afrique (6 millions d'euros).

RESSOURCES (en K€)	Cumul à fin 2008	2008
RESSOURCES PRIVÉES	104 130	5
<i>Dons des particuliers</i>	(1) 79 992	5
<i>Financements entreprises</i>	(2) 24 138	
FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS FRANCE	8 883	
PRODUITS FINANCIERS	(1) 7 318	1 434
TOTAL collecte et produits financiers	120 330	1 439
<i>Report ressources 2007 utilisées en 2008</i>	0	18 371
TOTAL RESSOURCES	0	19 810

EMPLOIS (en K€)	Cumul à fin 2008	2008 réalisé
MISSIONS SOCIALES TSUNAMI	78 645	17 266
> DONT DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	74 513	16 174
<i>Indonésie</i>	23 514	4 047
<i>Sri Lanka</i>	17 333	3 363
<i>Thaïlande</i>	4 060	939
<i>Maldives</i>	11 166	4 169
<i>Inde</i>	8 300	454
<i>Birmanie</i>	1 085	978
<i>Afrique de l'Est et Madagascar</i>	1 385	545
<i>Dispositif d'urgence Océan Indien</i>	4 704	1 007
<i>Contributions aux actions FICR</i>	1 011	
<i>Dispositif d'urgence Océan Pacifique Sud</i>	885	556
<i>Dispositif France de réponse aux urgences internationales</i>	442	
<i>Equipes de coordination (Bangkok)</i>	649	116
> DONT SOUTIEN DES OPÉRATIONS	4 132	1 092
FRAIS DE TRAITEMENT DES DONS	2033	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT TSUNAMI	5 085	1 105
TOTAL fonds utilisés	85 763	18 371
<i>Ressources tsunami (programmées 2009/2010)</i>	<i>24 567</i>	<i>1 439</i>
<i>Réaffectations</i>	<i>10 000</i>	
TOTAL EMPLOIS et réaffectations	120 330	19 810

(1) le cumul à fin 2008 inclut un reclassement sur l'année 2006, de produits financiers Tsunami vers les dons pour un montant de 603 K€, sans impact sur le total des produits relatifs à cette cause.

(2) Les financements des entreprises ont représenté initialement un total de 25,8 M€ dont 1,695 M€ ont été réalloués vers des causes tout aussi dramatiques mais peu médiatisées (crise alimentaire au Sahel et lutte contre le VIH en Côte d'Ivoire), d'un commun accord avec les entreprises donatrices. Les ressources totales initiales s'élevaient à 122 M€ avant cette réallocation.

Le bilan résumé de l'association

ACTIF (en K€)	2007	2008	08/07
Immobilisations incorporelles	6 702	5 615	-1 087
Terrains, constructions, aménagements	286 206	285 771	-435
Matériels et autres immobilisations	56 064	55 690	-374
Immobilisations en cours	12 636	23 129	10 492
Immobilisations financières	21 745	22 361	616
Stocks	3 235	3 333	98
Comptes de tiers	156 632	161 239	4 607
Disponible et placements	250 821	230 659	-20 162
Comptes de régularisation	3 388	3 729	342
TOTAL ACTIF	797 429	791 526	-5 903

PASSIF (en K€)	2007	2008	08/07
Fonds propres	133 189	132 341	-848
Report à nouveau	19 875	14 760	-5 114
Résultat de l'exercice	- 35	650	685
Legs et subventions d'investissement	38 821	42 394	3 574
Droits des propriétaires	20 444	18 194	-2 250
Résultats et réserves sous contrôle de tiers financeurs	69 036	82 016	12 980
Provisions pour risques et charges	66 872	74 790	7 918
Fonds dédiés	100 977	83 715	-17 262
Emprunts et dettes financières	140 304	130 571	-9 733
Comptes de tiers	192 186	198 896	6 710
Comptes de régularisation	15 761	13 198	-2 563
TOTAL PASSIF	797 429	791 526	-5 903

Actif

L'augmentation des immobilisations en cours (10 492 K€) s'explique essentiellement par l'importance des rénovations immobilières en cours notamment à :

- L'Ehpad Clair jura (39) pour 900 K€ ;
- L'Impro Folke Bernadotte (83) pour 5 800 K€ ;
- L'institut de formation de Bègles (33) pour 2 000 K€ ;
- Le centre de radiothérapie de Toulon (83) pour 1 000 K€ ;
- Le centre médico-chirurgical (CMC) de Kourou en Guyane pour 1 100 K€.

Globalement les investissements réalisés en 2008 par la Croix-Rouge française représentent 46 697 K€.

La diminution des disponibilités et placements (20 162 K€) s'explique principalement par l'utilisation des fonds collectés pour les victimes du tsunami.

Passif

Le report à nouveau diminue de 5 114 K€ principalement dû à une correction sur le changement de méthode du calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière qui impacte le compte à hauteur de 4 923 K€.

Dans la ligne intitulée « Droits des propriétaires » figure notamment la valorisation comptable du commodat entre la SCI Broussais et la Croix-Rouge française mis en place en 2006, pour la mise à disposition des locaux du site Broussais (Paris).

En ce qui concerne la ligne « Résultats et réserves sous contrôle de tiers financeurs », son évolution s'explique notamment par :

- le résultat excédentaire 2008 pour 2 179 K€ ;
- le financement des résultats antérieurs pour 1 950 K€ par les autorités de tarification (Etat, Conseil régional, Sécurité sociale...);
- la correction du changement de méthode du calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière à hauteur de 4 923 K€.

Les résultats et réserves sous contrôle des tiers financeurs correspondent aux établissements dont le résultat est réputé acquis ou à la charge d'autorités de contrôle ou de tarification et non à la Croix-Rouge française.

Les provisions pour risques et charges augmentent de 7 918 K€ principalement du fait d'une augmentation des provisions liées au risque de non financement de déficits réputés à la charge d'autorités de contrôle ou de tarification, des provisions pour risques prud'homaux, et des provisions pour retraites.

La diminution des fonds dédiés de 17 262 K€ est essentiellement due à la consommation des fonds dédiés tsunami (18 371 K€), compensée pour partie par des subventions reçues notamment des bailleurs de fonds internationaux en 2008.

Les dettes financières diminuent de 9 733 K€ avec une stabilité de l'endettement à long et moyen terme.

Les structures immobilières liées à la Croix-Rouge française

Cette présentation n'intègre pas les comptes de la SCI Broussais-La Charité, de l'association Immo Croix-Rouge, de la SCI les Peupliers, détenues directement ou indirectement, en totalité par la Croix-Rouge française. Ils font l'objet d'une présentation détaillée disponible sur notre site internet (www.croix-rouge.fr) ou sur simple demande par téléphone au 01 44 43 11 25.

Les établissements de la Croix-Rouge française

DÉCOMPOSITION DES RESSOURCES par origine de fonds pour 2008 (en K€)

	Établissements en gestion propre	Établissements en gestion contrôlée	Total
Ressources			
Provenant des organismes publics	128 495	482 004	610 498
Provenant des usagers	83 860	15 171	99 031
Provenant de legs	257	-	257
Autres	34 779	21 692	56 471
Ressources des établissements non utilisées en n-1	3 568	1 816	5 384
TOTAL RESSOURCES	250 959	520 683	771 641

Dans cette rubrique figurent distinctement les emplois et les ressources des établissements de la Croix-Rouge française.

Au sein des 664 établissements de l'association, on distingue les établissements en gestion propre des établissements en gestion contrôlée dont le budget est négocié avec des autorités de contrôle et de tarification.

RESSOURCES des établissements par filière (en K€)

Filières en milliers d'euros	2007	%	2008	%
Sanitaire	210 603	29,3 %	216 385	28,1 %
Personnes handicapées	128 204	17,8 %	134 923	17,5 %
Personnes âgées	89 831	12,5 %	101 813	13,2 %
Domicile	88 647	12,3 %	96 102	12,5 %
Enfance et familles	68 473	9,5 %	69 206	8,9 %
Exclusion	26 606	3,7 %	35 457	4,6 %
Formation	100 642	14,0 %	109 532	14,2 %
Ressources non affectées à une catégorie	5 953	0,8 %	8 222	1,1 %
TOTAL RESSOURCES	718 958	100 %	771 641	100 %

Les ressources des établissements augmentent de 52 682 K€, soit + 7,3 %.

Les instances de contrôle



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application.



Les comptes 2008 de la Croix-Rouge française ont obtenu la certification de deux grands cabinets indépendants de commissaires aux comptes.

Vous souhaitez plus de détails sur ce Compte d'emploi des ressources, rendez-vous sur : www.croix-rouge.fr

Croix-Rouge française - 98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01

